AFFAIRE N°11
CCAS 24.06.2026 – contrat de sejour EHPAD

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260624-202606261517-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - Liberté-Egalité-Fraternité
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - ARRONDISSEMENT DE DINAN
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du C.C.A.S
Séance ordinaire du 24 Juin 2026 à 18h30

Le Centre Communal d'Action Social de Saint-Cast le Guildo légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Marie-Madeleine MICHEL

Présents : Mme MICHEL, Mme THOREUX, Mme JEGU, Mme LAURIOT DIT PREVOST, Mme CORDONNIER, Mme BASQUIN, M. HAMON Pascal
Absents représentés : M. DURAND et M. FULBERT respectivement représentés par Mme THOREUX et Mme MICHEL
Absent excusé : M Pierrick HAMON, Mme VILT
Secrétaire de séance : Mme Claudine THOREUX

Le nombre de membres au Conseil d'Administration en exercice est de 11 :
Présents : 7
Votants : 9 (dont 2 pouvoirs)
Convocation adressée le18 juin 2026

*

AFFAIRE N° 112 - VALIDATION DES CONTRATS DE SEJOUR

Suite aux différentes lois / décrets parus ces derniers mois, il est proposé de faire évoluer le contrat de séjour et certaines annexes.

Les dernières évolutions liées au contrat de séjour :

Décret n° 2025-1395 du 29 décembre 2025
Dernière évolution importante – entrée en vigueur : 30 décembre 2025
Objectif : Renforcer les **droits fondamentaux et le consentement** des résidents (dans la continuité de la loi du 8 avril 2024 "bien vieillir").
Impacts principaux
- **Création d'une annexe obligatoire au contrat de séjour / DIPC.** Cette annexe doit consigner formellement :
  - L'accord **ou le refus** du résident (ou représentant) :
    - Pour les contrôles dans l'espace privatif
    - Pour la collecte et le traitement des données personnelles
  - Encadrement du **consentement éclairé (logique RGPD)**

Les modifications apportées :

- **Contrat de séjour :** renforcement de certains points explicatifs (RGPD, liberté d'aller et venir, précisions quant à l'accueil d'un animal)

- **Annexes – ont été ajoutées ou modifiées les annexes suivantes :**

- Annexe 02 - Liste des prestations minimales relatives à l'hébergement qui relèvent du socle obligatoire
- Annexe 04 - Exemplaire de la Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance

AFFAIRE N°11
CCAS 24.06.2026 – contrat de sejour EHPAD

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260624-202606261517-DE

- Annexe 05 - Consentement au contrôle des espaces de vie privatifs – **A SIGNER**
- Annexe 06 – Tarifs de l'année en cours
- Annexe 07 – Extrait Règlement départemental à l'Aide Sociale des Côtes d'Armor
- Annexe 08 – Etat des lieux d'entrée et de sortie contradictoire – **A SIGNER**
- Annexe 09 – Acte de cautionnement solidaire - **A SIGNER**
- Annexe 10 – Mandat de prélèvement SEPA - **A SIGNER**
- Annexe 11 – Livret d'accueil
- Annexe 13 – Dossier d'admission interne - **A SIGNER**
- Annexe 14 – Liste des dispositifs médicaux propriété du résident - **A SIGNER**
- Annexe 15 – Désignation de la personne de confiance et directives anticipées - **A SIGNER**
- Annexe 17 – Engagement de la personne désignée pour récupérer l'animal domestique du résident en cas de besoin – **A SIGNER**
- Annexe 18 – Formulaire de consentement au traitement des données **– A SIGNER**
- Annexe 19 – Recueil du consentement Mission d'Inspection et de Contrôle – **A SIGNER**
- Annexe 20 – Sécurité et liberté d'aller et venir **- A SIGNER**
- Annexe 21- Avenant de personnalisation – Plan d'Accompagnement et de Soins – **A SIGNER**

Le contrat de séjour et ses annexes ont été présentés et validés par le Conseil de la Vie Sociale en date du 15/06/2026.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
VALIDE le contrat de séjour et ses nouvelles annexes

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente
Marie-Madeleine MICHEL

Secrétaire de séance
Mme Claudine THOREUX